



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

E/CONF.85/L.12 (Abstract)
17 juin 1992

ESPAGNOL ET FRANCAIS SEULEMENT

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
New York, 25 août-3 septembre 1992
Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire*

NORMALISATION NATIONALE : TRAITEMENT DES NOMS DANS LES
REGIONS MULTILINGUES

Normalisation dans une région multilingue
de l'Autriche

Document présenté par l'Autriche**

1. Par le décret No 308 en date du 31 mai 1977, pris par le Gouvernement autrichien, établi en accord avec la commission parlementaire principale et fondé sur la loi No 396 concernant les groupes ethniques, 91 Ortschaften (localités - groupes d'habitations qui avaient, du moins à l'origine, un numérotage commun) en Carinthie, dont un pourcentage considérable de la population est de langue slovène, ont été désignés comme étant bilingues.
2. Cette double graphie apparaît non seulement sur les panneaux de signalisation routière, mais figurera également dans la nomenclature toponymique de l'Autriche pour 1991 (Ortsverzeichnis von Osterreich, 1991). Les noms apparaîtront dans le registre alphabétique en allemand et slovène : par exemple, Wackendorf/Vecna ves, Sankt Michael ob Bleiburg/Smihel nad Pliberkom, Rinckenberg/Vogrce. Les en-têtes sont également en allemand et en slovène.
3. La liste concernant la Carinthie est jointe en annexe.

* E/CONF.85/1/Rev.1.

** Etabli par Helmut Desoye, Office central de statistique autrichien, Bureau des noms géographiques.